

### TITRE 3 : LES OPERATIONS LIEES AUX TRAVAUX D'INVENTAIRE AFIN D'ETABLIR LES DOCUMENTS DE SYNTHESE

- L'activité d'une entreprise est divisée en exercice comptable. Jusqu'à présent, nous avons vu ce qu'il se passait entre le 1 janvier et le 31 décembre (achat, emprunt, prêt, vente etc.).

- Au 31, l'entreprise doit établir ses documents de synthèse. Mais avant cela, elle doit réaliser un certain nombre d'écritures afin que les documents soient corrects. On les appelle les « travaux d'inventaire ». Ce n'est qu'après ces derniers que l'entreprise est apte à établir la balance, le compte de résultat et l'annexe.

1 > Balance avant inventaire (31/12)

2 > Ecritures de régularisations (qui modifient un certain nombre de compte)

3 > Balance après inventaire (31/12)

4 > Détermination du résultat (bénéfice/perte) => solder les comptes de gestion (classe 6/7)

5 > Bilan

Puis Annexe dans lequel on donne des informations supplémentaires pour analyser les deux premiers documents.

Rq : Toutes ces écritures se font au 31 décembre de l'année qui se termine.

### CHAPITRE 6 : LES AMORTISSEMENTS

#### *I- Notion d'amortissement et définition*

- **Dépréciation irréversible due à l'usure, au temps de certaines immobilisations.**

Irréversible car il ne récupérera jamais sa valeur d'origine.

Ex : Les logiciels, les brevets, les bâtiments, les constructions et tous les matériels.

- Sont **exclus** de l'amortissement les **terrains** et les **immobilisations financières**.

- On **part de la durée de vie/d'utilisation de l'immobilisation pour calculer la dépréciation irréversible (amortissement)**.

Les entreprises ont la faculté de déterminer cette durée de vie. **La valeur de l'immobilisation à la fin de sa durée de vie est nulle** (avec l'apparition de nouveaux modèles, nouvelles technologies etc.)

#### *II- Le calcul de ces amortissements*

- **Dépréciation annuelle constante** => le mode linéaire/l'amortissement linéaire. C'est le mode général applicable à toutes les immobilisations amortissables.

- Ce que l'entreprise doit calculer : **la perte de valeur du matériel** (l'amortissement) **année après année** et jusqu'à la fin de sa durée de vie.

- Ce qu'il faut prendre en compte pour le calcul :
  - **le coût d'achat HT de l'immobilisation** = ce que l'on a enregistré lors de l'achat dans le compte concerné = valeur d'origine
  - **taux d'amortissement annuel**.

#### Exemple

Un matériel informatique 20 000 € dont la durée de vie est de 5 ans (cf. poly)

- **Exercices** => Départ à l'achat du matériel : 2006. Il perd de sa valeur dès le premier jour.
- **Valeur d'origine** => valeur à partir de laquelle on calcul les amortissements.
- **Taux d'amortissement annuel** => dépréciation de 100% / 5 (car 5 ans) => 20%/an.
- **Amort. Annuel** => cf calcul ci dessous
- **Amort. Cumulés** => somme des amortissements annuels passés
- **VCN** => Valeur comptable nette : valeur d'origine – somme des amortissements (amortissements cumulés). Elle représente la valeur réelle de l'immobilisation.

Rq : Ne pas confondre le tableau prévisionnel d'amortissement du matériel avec le tableau de remboursement d'un emprunt.

- Calcul pour 2006 : 20000 x 20% mais multiplié par le nombre de jour entre la date d'achat et le 31/12 : 45 jours.

$$\gg 20000 \times 20\% \times 45/360$$

Rq : **une année commerciale = 360 jours (12 x 30)**.

Au 31 décembre 2006, ce matériel a une valeur de 19500 > pour le bilan.

- De 2007 à 2010, l'amortissement prévisionnel ne change pas car exercice complet. Cependant, étant donné que l'année 2006 était incomplète, il est nécessaire d'amortir le matériel dans un 6<sup>ème</sup> exercice (2011). Au 15 novembre 2011, le matériel sera amorti en intégralité.

- **Le total des amortissements doit être toujours égal à la valeur d'origine.**

### *III- Le traitement comptable de l'entreprise*

- L'entreprise doit enregistrer au 31/12 de chaque exercice. L'amortissement annuel correspond toujours à un appauvrissement définitif pour l'entreprise. Chaque année, elle utilisera les chiffres de l'amortissement annuel lors de l'enregistrement.

Double aspect :

- **appauvrissement de l'entreprise** = charges 6811 Dotations Amortissements DA  
Les comptes 68 ne servent que pour les travaux d'inventaire/les écritures de régulation. Ils commencent tous par « dotations ».

- **dépréciation irréversible d'une immobilisation** : le matériel perd pour l'année 2006 500€ de valeur. Elle ne vaut plus que 19 500. Enregistrement au crédit du compte 28183 Amort. Mat. Bur. On intercale un 8 en 2<sup>ème</sup> position. On peut donc créer autant de compte d'amortissement qu'il y a d'immobilisation amortissable.

2183 Mat Bur                      28183 Amort. M. Bur.  
Débit : 20 000                      Crédit : 500

Tous **les comptes 28 sont des comptes d'amortissement** : leur solde est forcément **créditeur**.

Code	----- 31/12/06 -----	Débit	Crédit
6811	D.A.	500	
28183	Amort. M. Bureau		500

• Les montants changeront en fonction des montants du tableau. Mais chaque 31/12, il faut écrire cet enregistrement (l'amortissement de l'année).

Extrait d'une balance après inventaires :

Comptes	Solde Débiteur	Solde Créditeur
Mat Bureau	20 000	
Amort Mat bureau		500
... (les comptes entre 2 et 6)	...	....
Dotations aux amortissements P	500	

- Lors d'un extrait de balance, ne pas chercher un équilibre entre crédit et débit.
- 28183 > SD après l'écriture.
- Quand on arrive aux comptes 6 : 6811 Dotations aux amortissements avec SC de 500

« Compte en T » :

Charges	Produits
Dotations d'amortissement 500	

Bilan :

	Actif (3 colonnes)			Passif
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	
Matériel de bureau	20 000	500	19 500	

→ Dans la 1<sup>ère</sup> colonne : **valeur brute VB** = valeur d'entrée de l'immobilisation (= coût d'achat). Ce compte restera débiteur de 20 000 si l'on ne réalise pas d'achat d'immo dans les années suivantes

→ Dans la 2<sup>ème</sup> colonne : **amortissements** (= solde du compte 28183)

→ Dans la 3<sup>ème</sup> colonne : **valeur nette** (à calculer), différence entre la valeur brute et l'amortissement. Ici, 19 500.

Le total de cette 3<sup>ème</sup> colonne doit être égal au passif. **Le bilan comportera donc toujours 3 colonnes.**